



Colloque international

DEPS-ministère de la Culture / Université Sorbonne Nouvelle / CERLIS

Jeudi 15 et vendredi 16 janvier 2026

Campus Nation, 8 avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS

La médiation culturelle en questions :

Formation, emploi et dynamiques professionnelles

Appel à communications

La médiation culturelle est un secteur d'activités qui renvoie à une diversité de pratiques professionnelles. Cinquante ans après l'apparition du terme de médiation culturelle dans le cadre professionnel du Musée en Herbe en 1975 (Caillet, 1995)¹, ce colloque souhaite interroger ces pratiques et leurs conditions d'exercice. Le rôle du médiateur culturel² est de « mettre en relation un individu ou un groupe avec une proposition culturelle ou artistique (œuvre d'art singulière, exposition, concert, spectacle etc.), afin de favoriser son appréhension, sa connaissance et son appréciation » (Abouddrar et Mairesse, 2016). Aux côtés des dimensions esthétiques, cognitives et sensorielles de la médiation culturelle, des auteurs, à l'instar de Jean Caune (1999, 2017), de Serge Saada (2011) ou de Jean Davallon (1999), ont développé des analyses portant sur ses dimensions relationnelles, expérientielles et communicationnelles.

Les principes qui guident les professionnels de la médiation culturelle dans leur métier au quotidien se déclinent selon un éventail de pratiques liées aux différents types de structure proposant des actions de médiation (lieu culturel généraliste ou dédié à un domaine artistique spécifique, structure publique, associative ou à but lucratif), aux différents partenaires avec

¹ Secteur d'activités se développant à partir des années 1980, à la suite du constat de l'échec relatif des politiques de démocratisation culturelle, la médiation culturelle propose une alternative au choc esthétique promu par André Malraux. Néanmoins, elle puise aussi une partie de ses fondements soit dans l'éducation populaire et l'animation socioculturelle, soit dans l'action culturelle (Chaumier et Mairesse, 2017), lui conférant dès son apparition des ressorts à la fois différenciés et convergents, bientôt rejoints par les impératifs de démocratie culturelle, d'éducation artistique et culturelle puis par ceux relatifs aux droits culturels.

² ou la médiatrice culturelle, même si, par souci de lisibilité, nous utiliserons dans la suite de cet appel le terme « médiateurs » pour désigner aussi bien les médiateurs que les médiatrices.

lesquels les médiateurs travaillent (notamment les artistes), aux publics auxquels s'adressent les médiations (Blanc, Eidelman et Meunier, 2023) ou encore aux formes qu'elles revêtent. Ces pratiques professionnelles, aujourd'hui ancrées dans la vie culturelle française et internationale, semblent cependant encore manquer de reconnaissances sociale, institutionnelle, économique et symbolique. La perspective de ce colloque sera donc de réinterroger ces enjeux à l'aune des études et des recherches traitant de ces questions.

Loin d'être consensuelle, la notion de médiation culturelle demeure marquée par une forte polysémie, désignant un ensemble d'activités, de statuts et de discours aux contours flous et mouvants. Derrière l'apparente unité de cette appellation se cache une grande hétérogénéité de pratiques et de trajectoires, dont la diversité rend difficile toute définition stabilisée. En cela, parler de « médiateur culturel » de manière trop performative revient parfois à figer une catégorie qui, en réalité, se construit dans des tensions multiples : entre transmission et participation, entre logiques institutionnelles et engagements personnels, entre injonctions professionnelles et précarité des statuts. Sans chercher à trancher ce que recouvre précisément la dénomination « médiateur culturel », ni à en fixer les contours, ce colloque propose de s'intéresser spécifiquement à celles et ceux qui pratiquent la médiation culturelle au quotidien, en explorant leurs trajectoires, leurs pratiques concrètes et les conditions dans lesquelles ils exercent leur métier, sans omettre les dynamiques de genre à l'œuvre au sein de cet univers professionnel.

Plus précisément, ce colloque souhaite analyser la situation professionnelle des médiateurs culturels autour de quatre grands axes :

- la formation aux métiers de la médiation culturelle
- la place de la médiation culturelle dans la division sociale du travail culturel
- les formes d'emploi des médiateurs culturels et leurs évolutions
- les activités professionnelles des médiateurs culturels.

Axe 1 : Formations à la médiation culturelle

Dans un contexte où le terme de médiation culturelle est polysémique et peut recouvrir un large éventail de pratiques professionnelles, se pose la question de la formation des médiateurs culturels et plus précisément des formations dont l'objectif, ou l'un des objectifs, est de former aux métiers de la médiation culturelle.

À l'exception d'approches historiques retraçant l'émergence des premiers modules de médiation au sein de formations universitaires dans les années 1980 jusqu'à la création d'une filière universitaire complète au cours des années 1990 (du DEUG au DESS à l'époque) sur l'ensemble du territoire français (Caillet, 1995), peu de recherches ont jusqu'ici été consacrées à ce sujet. Dans un domaine proche de celui de la médiation culturelle, Vincent Dubois a livré

en 2013 une étude spécifiquement dédiée aux étudiants engagés dans une formation relative aux métiers de l'administration culturelle, en interrogeant plus spécifiquement les ressorts de la « culture comme vocation » (Dubois, 2013), vocation qui par ailleurs est réinterrogée aujourd'hui par des professionnels de la culture³.

Des communications s'emparant de cette même question, mais, cette fois-ci, en direction des personnes (étudiants, professionnels) formées à la médiation culturelle, seraient bienvenues : comment expliquer et comprendre l'entrée dans un parcours de formation à la médiation culturelle, et comment s'effectue ensuite l'entrée dans la vie active de ces personnes ? Autrement dit, les propositions de communication pourront aussi bien s'attacher au processus de socialisation des personnes formées à la médiation culturelle (Montandon, Pérez-Roux, 2014), qu'à leur insertion professionnelle dans ce domaine.

Les communications pourront également aborder la question de l'offre de formation en médiation culturelle, à l'image de l'étude réalisée en 2020 par Serge Chaumier à partir des données de l'OCIM, au sujet des formations à la médiation culturelle en masters universitaires (Chaumier, 2020). Un retour historique sur ces formations, sur leur processus de construction sociale, serait ici pertinent, de même qu'une analyse de leurs contenus pédagogiques et de leurs évolutions.

Par ailleurs, la récente mise à disposition d'informations via les plates-formes Parcoursup et Mon Master, par exemple, permet de poser de nouveaux éléments de description et d'évolution, en termes d'offre et de propositions pédagogiques, au moment où la privatisation de l'enseignement supérieur - la culture ne faisant pas exception (Molinero, 2023) - se développe (Lauwerier et al., 2022), et après que François Mairesse a déjà souligné le risque de mercantilisation des formations universitaires en médiation culturelle, celles-ci oscillant entre la gestion de projets culturels ou l'ingénierie culturelle, et la médiation culturelle proprement dite (Mairesse *in* Serain et al. , 2016).

L'étude des offres de formation en médiation culturelle permet également d'interroger la place de celles spécifiquement dédiées au secteur muséal et patrimonial, historiquement pionnières en la matière, pour observer la façon dont les autres secteurs disciplinaires et artistiques se sont, en termes de formations, emparés de la question de la médiation. Sur ce dernier point, et concernant le domaine musical, les recherches de Cécile Prévost-Thomas (2022) et le rapport réalisé par Sylvie Pébrier (Pébrier, 2020) en direction des établissements supérieurs de la musique constituent un premier appui. Ce rapport rappelant que des dispositifs de formations à la médiation culturelle existent ailleurs que dans l'offre de formation initiale des écoles supérieures et des universités, un regard sur ces autres lieux de formation serait également apprécié.

³ Voir la rencontre organisée le 1^{er} février 2023 par la SACD et ARTCENA et intitulée « Les métiers de la culture : crise de vocation ou changement d'engagement ? », <https://www.sacd.fr/fr/rencontre-sacd-artcena-les-metiers-de-la-culture-crise-de-vocation-ou-changement-dengagement>

Axe 2 : Place de la médiation culturelle dans la division sociale du travail culturel

La division sociale du travail culturel se caractérise par une spécialisation et une hiérarchisation des rôles au sein des professions artistiques et culturelles. Si les différentes fonctions exercées au sein du champ culturel sont généralement considérées comme complémentaires, elles sont néanmoins ordonnées selon des logiques de statut, à la fois factuelles et symboliques.

Dans cette structuration, les artistes, les critiques et les conservateurs sont situés au sommet de la pyramide, incarnant le « capital symbolique » lié à la création artistique et à la légitimité culturelle. À l'inverse, les médiateurs culturels, bien qu'essentiels à l'accessibilité, à la transmission des œuvres et au partage des expériences esthétiques, se trouvent relégués dans une position subordonnée. Cette subordination repose non seulement sur une moindre reconnaissance de leur capital culturel mais aussi sur des statuts d'emploi plus précaires, comme l'a montré Gisèle Sapiro au sujet de la professionnalisation des métiers culturels (Sapiro, 2017). Leur rôle d'intermédiaire, impliquant un travail relationnel visant à rendre les œuvres accessibles, est souvent dévalorisé au regard de la création artistique elle-même. On peut néanmoins interroger la place de la médiation dans la dynamique de production et de réception culturelle : doit-on la situer en bout de chaîne, en amont ou bien simultanément à différents moments de ce processus (Eloy, 2022) ?

Par ailleurs, la médiation culturelle, en tant qu'activité multi-située, s'exerce dans une pluralité de contextes de travail et s'adresse à des publics variés, amenant les médiateurs à composer avec des contraintes hétérogènes. Ces variations influencent également la place de la médiation dans l'échelle de légitimité au sein du champ culturel, chaque contexte professionnel pouvant modifier les perceptions de la valeur et du statut de la fonction de médiation. Cette hiérarchisation s'observe à la fois selon des critères objectifs, tels que les qualifications et les statuts d'emploi, et selon une « division morale » (Hughes, 1997), qui confère des degrés inégaux de prestige aux différents acteurs du champ culturel. Il serait également intéressant d'examiner les tensions internes au groupe professionnel des médiateurs, qu'elles soient générationnelles, statutaires ou liées à des trajectoires différenciées, souvent révélatrices de rapports inégaux face à la précarisation croissante et aux formes de reconnaissance professionnelle.

Il s'agira dans cet axe d'interroger la place des médiateurs dans le champ culturel, mais aussi les dynamiques sociales, économiques et symboliques qui sous-tendent leur position. Les propositions pourront s'intéresser aux critères de légitimité à l'œuvre au sein des professions culturelles : quels sont les effets de la hiérarchisation des rôles dans le champ culturel ? Quels critères (objectifs et symboliques) renforcent ou, au contraire, atténuent cette hiérarchie dans la chaîne des métiers artistiques et culturels ? Il conviendra également d'explorer l'évolution de la perception du rôle des médiateurs culturels : quels changements ont affecté le statut des médiateurs et leur perception, notamment avec l'essor des formations dédiées (Éducation artistique et culturelle, master spécialisé) ? De quelle manière ces changements ont pu

influencer leur reconnaissance sociale et donc leur légitimité professionnelle ? En quoi la mise en place de réseaux dédiés à la profession, d'associations ou encore de chartes professionnelles participe de cette légitimation ?

Axe 3 : Formes d'emploi des médiateurs culturels

Cet axe propose d'interroger les transformations des formes d'emploi des médiateurs culturels. En effet, depuis plusieurs années, les formes d'emploi n'ont cessé d'évoluer au sein de l'ensemble de la population active en emploi et particulièrement chez les professionnels du champ culturel. Parmi ces derniers, on note une augmentation de la part des non-salariés sur les vingt-cinq dernières années. Si les non-salariés représentent seulement 12 % des actifs occupés en 2019, ce pourcentage s'élève à 39 % dans le secteur culturel, soit une augmentation de 8 points par rapport à 1995 (Merchaoui et Picard, 2024). En 2019, les contrats à durée déterminée concernent 29 % des salariés du secteur culturel, soit deux fois plus que pour l'ensemble des actifs en emploi salariés.

Dans le secteur de la médiation culturelle, la mise en place par l'État du dispositif Emplois-jeunes entre 1997 et 2002, initialement conçu comme un programme de soutien à l'emploi, a propulsé le recrutement des médiateurs culturels au sein des organisations culturelles, au moment même où les formations dans ce domaine se multipliaient (Chaumier, 2020). Ce dispositif a ainsi permis de développer un modèle de démocratie culturelle (Bureau et Schmidt, 2004) qui entend faire participer tous les acteurs à l'élaboration de la culture et dans lequel les médiateurs culturels jouent un rôle important dans le maintien des liens entre les œuvres culturelles et les publics.

Les contrats Emplois-jeunes d'une durée pouvant atteindre huit ans ont ainsi permis de pérenniser certains emplois dans le secteur de la médiation culturelle. Depuis, le métier de médiateur culturel a connu plusieurs évolutions des formes et des conditions d'emplois, avec des spécificités propres à chaque secteur culturel.

Ainsi, à l'instar d'autres secteurs d'activités, ce secteur professionnel a vu émerger des statuts variés, allant de l'emploi salarié classique aux formes de travail indépendant (micro-entrepreneuriat notamment), en passant par les contrats précaires ou encore des missions ponctuelles (vacations). Ils peuvent également, comme pour l'ensemble de la population active en emploi, avoir recours à la pluriactivité avec un cumul de plusieurs contrats de travail et/ou de plusieurs statuts d'emploi.

Cette diversification témoigne d'une flexibilité accrue dans les modes de travail, mais aussi d'une fragilisation de certains statuts professionnels, contraignant les médiateurs à naviguer entre plusieurs types d'engagements contractuels, tout en s'adaptant aux attentes fluctuantes des employeurs et des politiques culturelles. Ces transformations soulèvent par conséquent des enjeux importants en matière de reconnaissance professionnelle, de formation continue et de stabilité dans les parcours professionnels des médiateurs culturels. Si dans le secteur du

livre, par exemple, les médiateurs se trouvent en périphérie du métier de bibliothécaire et occupent plus souvent des emplois précaires (CDD courts ou vacations), dans le secteur du patrimoine, certains médiateurs accèdent à des activités diversifiées et à des formes d'emplois plus stables (Aubouin et al., 2009).

Le métier de médiateur se façonne ainsi en fonction de l'espace qui lui est réservé et ses frontières s'étendent et se déplacent en conséquence (Aubouin et al., 2019). Les médiateurs culturels peuvent ainsi être confrontés à une concurrence avec les autres groupes professionnels (Join-Lambert et al., 2008, Hénaut, 2011) et leur positionnement par rapport aux autres métiers influence, en conséquence, leurs conditions de travail et leurs formes d'emploi.

Peu de travaux se sont intéressés à ce métier en particulier et à ses conditions d'emploi et de travail, à l'exception de ceux d'Aurélié Peyrin au sujet des médiateurs « au musée » (Peyrin, 2008, 2010) et ceux de Nathalie Montoya (2009). Quel(s) statut(s) privilégient les structures culturelles pour le recrutement des médiateurs culturels, comparés aux autres professionnels du secteur culturel et à l'ensemble des actifs occupés. Sont-ils plus souvent non-salariés ? Occupent-ils davantage des emplois salariés de courte durée voire de très courte durée (le temps d'une exposition par exemple) ? Les médiateurs culturels adoptent-ils régulièrement la pluriactivité ?

Cet axe s'intéresse donc à toutes les formes d'emploi que peuvent connaître les médiateurs en fonction des secteurs d'intervention et de leurs configurations, et de la position de la médiation vis-à-vis des métiers connexes. Il examine donc les évolutions croisées des trajectoires professionnelles et des statuts d'emploi et interroge la manière dont les médiateurs parviennent, ou non, à maintenir leur engagement au fil de la carrière, notamment dans un contexte parfois marqué par la précarité.

Axe 4 : Activités professionnelles des médiateurs culturels

Cet axe s'attache à interroger la diversité des activités professionnelles regroupées sous le terme de médiation culturelle. En effet, on trouve chez les médiateurs une pluralité de profils professionnels issus de formations variées, se déployant différemment à travers les activités de médiation culturelle.

On peut penser en premier lieu à la pluralité d'activités induite par la nature des missions occupées par le médiateur (création d'un dispositif adapté à un public ou à un ensemble de personnes spécifiques, construction de partenariats, recherche de publics...), ou encore à la position du professionnel, entre les pôles de la « conception » et du « face public » (Aubouin et al., 2009), qui a une influence sur les activités qui composent son quotidien.

Ces activités professionnelles peuvent aussi être influencées non seulement par le support - physique ou numérique (Chicoineau, 2016) – à partir duquel la médiation va pouvoir prendre

forme, mais aussi par la filière artistique ou culturelle (Aubouin et al., 2009) au sein de laquelle le dispositif de médiation culturelle s'inscrit. La médiation muséale, plus ancienne et issue d'une logique institutionnelle de démocratisation culturelle ne répondra peut-être pas aux mêmes principes que la médiation du spectacle vivant, plus récente et sans doute pour une plus large part, héritière des pratiques d'éducation populaire.

Les dispositifs de médiation culturelle sont incarnés par un médiateur dont le profil participe à orienter les activités précédemment citées. Comment les médiateurs culturels se positionnent-ils vis-à-vis du statut d'artiste médiateur (Kaine, Bergeron-Martel et Morasse, 2017) ? Quelles identités professionnelles mobilisent-ils ? Quelle(s) culture(s) professionnelle(s) guide(nt) leur action ?

Il s'agira dans cet axe d'étudier la pluralité des activités professionnelles des médiateurs et les logiques qui les sous-tendent ; lesquelles peuvent être marquées par des cultures professionnelles distinctes, des approches théoriques, méthodologiques ou idéologiques différentes.

Bibliographie

Abouddrar Bruno Nassim, Mairesse François, *La médiation culturelle*, [2016], Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2025.

Aubouin Nicolas, Kletz Frédéric et Lenay Olivier, *Entre continent et archipel. Les configurations professionnelles de la médiation culturelle*, Rapport final de l'étude qualitative sur l'évolution des emplois de la médiation dans le secteur culturel, Document de travail n° 2009-1, Dsps-ministère de la Culture, 2009.

Aubouin Nicolas, Coblence Emmanuel, Kletz Frédéric, « "Faire" le métier ? Comment le métier de médiateur culturel est modelé par l'organisation », *Socio-économie du travail*, n° 5, 2019 - 1, pp. 39-66.

Blanc Matthias, Eidelman Jacqueline, Meunier Anik (dir.), *Voir autrement : nouvelles études sur les visiteurs des musées*, Paris, La Documentation française, coll. « Musées-Mondes », 2023.

Bordeaux Marie-Christine, « La médiation culturelle : des dispositifs et des modèles toujours en tension », *L'Observatoire - La revue des politiques culturelles*, 2018, 51, pp. 5-8.

Bureau Marie-Christine, Schmidt Nicolas, « Les emplois-jeunes dans la culture : une politique sectorielle ? », *Connaissance de l'emploi*, Centre d'études de l'emploi, n° 7, 2004.

Caillet Elisabeth, *Les fonctions de la médiation culturelle. Les métiers des musées et la filière culturelle territoriale*, Paris, CNFPT, 1994.

Caillet Elisabeth, avec la collaboration d'Évelyne Lehalle, *À l'approche du musée, la médiation culturelle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. « Muséologie », 1995.

Caillet Elisabeth, Chazottes Patrice, Serain Fanny, Vaysse François (dir.), *La médiation culturelle : cinquième roue du carrosse ?*, Paris, L'Harmattan, coll. « Patrimoines et sociétés », 2016.

Camart Cécile, Mairesse François, Prévost-Thomas Cécile, Vessely Pauline (dir.), *Les mondes de la médiation culturelle, Vol. 1, Approches de la médiation*, Paris, L'Harmattan, coll. « Les cahiers de la médiation culturelle », 2015.

Camart Cécile, Mairesse François, Prévost-Thomas Cécile, Vessely Pauline (dir.), *Les mondes de la médiation culturelle, Vol. 2, Médiations et Cultures*, Paris, L'Harmattan, coll. « Les cahiers de la médiation culturelle », 2015.

Caune Jean, *Pour une éthique de la médiation, Le sens des pratiques culturelles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, coll. « Communication, Médias & Sociétés », 1999.

Caune Jean, *La médiation culturelle. Expérience esthétique et construction du Vivre-ensemble*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication, Médias & Sociétés », 2017.

Chaumier Serge, « Dans la jungle des formations », *La Lettre de l'OCIM*, n° 191, septembre-octobre 2020, pp. 22-29.

Chaumier Serge, Mairesse François, *La médiation culturelle*, [2013], Paris, Armand Colin, 2023.

Chicoineau Laurent, « Le Web est-il en train de réinventer la médiation culturelle ? », *NECTART*, n° 3, 2016, pp. 134-142.

Collectif, *Public(s) : point de vue sur la médiation artistique et culturelle*, Paris, DDF, ARSEC, 1995.

Collectif, *Médiations culturelles : dispositifs et pratiques*, Université de Charles-de-Gaulle, Lille 3, coll. « Études de communication », 1998.

Culture Pour Tous, *La médiation culturelle et ses mots-clés*, Montréal, 2015.

Davallon Jean, « La médiation : La communication en procès ? », *Médiation et information*, n° 19, 2003, pp. 37-59.

Dubois Vincent, *La culture comme vocation*, Paris, Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux », 2013.

Dufrêne Bernadette, Gellereau Michèle, « Qui sont les médiateurs culturels ? Statuts, rôles et constructions d'images », *Médiation et information*, 2003, n° 19, pp. 163-175.

Eloy Florence (dir.), *Comment la culture vient aux enfants : repenser les médiations*, Paris, Presses de Sciences Po/ministère de la Culture, 2022.

Hénaut Léonie, « Capacités d'observation et dynamique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, Vol. 52, n° 1, 2011, pp. 71-101.

Hughes Cherrigton Everett, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, EHESS, 1997.

Join-Lambert Odile, Lochard Yves, Raveyre Marie et Ughetto Pascal, « Le musée pour tous : enjeux professionnels d'une politique publique », in Le Bianic Thomas, Vion Antoine (dir.), *Action publique et légitimités professionnelles*, Paris, LGDJ, coll. « Droit et société », 2008, pp. 131-143.

Kaine Élisabeth, Bergeron-Martel Olivier, Morasse Carl, « L'artiste -médiateur, un transmetteur de l'expérience de l'autre », in Casemajor Nathalie, Dubé Marcelle, Lafortune Jean-Marie, Lamoureux Ève (dir.), *Expériences critiques de la médiation culturelle*, Québec, Presses de l'Université Laval/Hermann, coll. « Monde culturel », 2017, pp. 323-342.

Lafortune Jean-Marie (dir.), *La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Culture et publics », 2012.

Lauwerier Thibaut et al., *La privatisation de l'Enseignement Supérieur en France. Tendances et impacts*, Rapport de recherche préparé pour la IIIe Conférence Mondiale de l'UNESCO sur l'Enseignement Supérieur organisée à Barcelone en mai 2022, mars 2022.

Lussier Martin, « Des artistes en médiation culturelle. Des rôles pluriels pour une identité en devenir », *Sociologie de l'art*, 2017/1, Opus 27 & 28, pp. 13-35.

Merchaoui Wided et Picard Sébastien, *Vingt-cinq ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles : 1995-2019*, Culture chiffres, 2024-1, Dsps-ministère de la Culture, 2024.

Molinero Stéphanie, *Formations artistiques et culturelles en 2021 : 175 000 étudiants dans 700 établissements*, Culture chiffres, 2023-3, Dsps-ministère de la Culture, 2023.

Montandon Frédérique, Pérez-Roux Thérèse (dir.), *Les médiations culturelles et artistiques. Quels processus d'intégration et de socialisation ?*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », série « Études culturelles », 2014.

Montoya Nathalie, « Médiation et médiateurs culturels : quelques problèmes de définition dans la construction d'une activité professionnelle », *Lien social et Politiques*, n° 60, automne 2008, pp. 25-35.

Montoya Nathalie, *Médiateurs et dispositifs de médiation culturelle : contribution à l'établissement d'une grammaire d'action de la démocratisation culturelle*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, 2009.

Pébrier Sylvie, Courant Louise, *La formation à la médiation dans les établissements supérieurs de la musique*, Rapport n° SIE 2020 001, Service de l'inspection de la création artistique, DGCA-ministère de la Culture, février 2020.

Péquignot Bruno, « Sociologie et médiation culturelle », *L'Observatoire - La Revue des politiques culturelles*, n° 32, septembre 2007, pp. 3-7.

Peyrin Aurélie, *Être médiateur au musée. Sociologie d'un métier en trompe-l'œil*, Paris, La Documentation française, coll. "Musées-Mondes", 2010.

Peyrin Aurélie, « Les modes de professionnalisation de l'accompagnement muséal. Profils et trajectoires de médiateurs », *Sociologie de l'Art*, n° 1/2, 2008, pp. 139-169.

Prévost-Thomas Cécile, *Penser la chanson et la médiation de la musique en sociologue*, HDR en sociologie de l'art et de la musique, 2 volumes, Université Paris Nanterre, 2022.

Saada Serge, *Et si l'on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*, Toulouse, Éditions de l'Attribut, 2011.

Sapiro Gisèle, Rabot Cécile (dir.), *Profession ? Écrivain*, Paris, CNRS Editions, 2017.

Sutermeister Anne-Catherine, Brayer Vincent (dir.), *La médiation culturelle dans les arts de la scène*, Actes du colloque R & D, Lausanne, Manufacture, Haute école de théâtre de Suisse romande, 2011.

Comité scientifique

Léonie HENAUT, Sociologue, chargée de recherche au CNRS, CSO

Cécile PRÉVOST-THOMAS, Professeure de sociologie et musicologie, Université Sorbonne Nouvelle, CERLIS

Frédéric POULARD, Professeur de sociologie, Université Paris Cité, LCSP

Delphine SERRE, Professeure de sociologie, Université Paris Cité, CERLIS

Pour le Daps : Bérangère DUJARDIN, Wided MERCHAOUI, Stéphanie MOLINERO et Jasmina STEVANOVIC

Modalités de participation

Les communications pourront s'inscrire dans un des axes mentionnés ci-dessus ou à la croisée de plusieurs d'entre eux. Elles pourront s'appuyer sur des éléments théoriques et/ou empiriques embrassant la totalité du territoire national ou s'inspirant/se basant sur d'autres territoires étrangers. Elles pourront également mobiliser des terrains plus circonscrits (en observant par exemple un domaine artistique et culturel en particulier) ou territorial (en interrogeant par exemple la manière dont la médiation culturelle se déploie sur un territoire spécifique).

Tous les secteurs où la médiation culturelle s'exerce pourront être explorés : spectacle vivant, lecture publique, patrimoine, cinéma/audiovisuel, arts visuels, culture scientifique et

technique ainsi que toute structure proposant des actions de médiation culturelle, indépendamment de sa taille, de son statut ou de son mode de financement.

Les contributions à plusieurs voix sont possibles et celles rassemblant chercheurs et professionnels permettant un dialogue enrichi entre théorie et pratique seront particulièrement appréciées.

Les propositions (titre, résumé, auteur(s)) sont à déposer jusqu'au 30 septembre 2025 et doivent contenir entre 1500 et 3000 signes.

Elles devront être accompagnées des nom, prénom, statut, institution/structure de rattachement, courriel de leur(s) auteur(s).

Echéances :

Date limite d'envoi des propositions de communications : 30 septembre 2025

Notification d'acceptation des communications : 3 novembre 2025